

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de ville de Desbiens tenue dans la salle des délibérations du conseil lundi le 14 août 2023, à 19h30, à laquelle il y avait quorum, sous la présidence de monsieur le maire suppléant Marc Fortin.

Sont présents (es): Monsieur le maire suppléant : Marc Fortin

Messieurs les conseillers : Gilbert Doucet
Michel Allard
Gaétan Boudreault

Mesdames les conseillères : Suzie Gervais
Tania Côté

Également présent : Monsieur Mathieu Simard, directeur général

Ouverture de la séance

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte.

103-08-23

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire suppléant fait la lecture de l'ordre du jour comme suit:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2023;
- 4) Correspondance
- 5) Demandes de subvention ou invitation;
 - a. Association des personnes handicapées visuelles 02
- 6) Programme de crédit de taxes à l'investissement
- 7) Projet du Circuit touristique – Tour du Lac Saint-Jean
- 8) Offre de service MSH pour projet de réfection du chemin du trou de la fée
- 9) Rencontre portant sur l'optimisation des offices d'habitation – nomination d'un représentant pour la Ville
- 10) Corporation de développement de Desbiens – nomination du représentant de la Ville
- 11) Infraction pour travaux sans permis
- 12) Varia; Démission du maire
Attribution des comités
- 13) Rapport des comités;
- 14) Acceptation des comptes du mois;
- 15) Période de questions;
- 16) Clôture de la séance.

Il est proposé par monsieur Gaétan Boudreault, appuyé par monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité:

D'accepter l'ordre du jour tel que lu et modifié.

Adoption des procès-verbaux des séance extraordinaires du 10 juillet 2023;

Le point a été reporté à un prochain conseil vu le fait que le procès-verbal comportait des erreurs.

Demandes de subventions

Association des personnes handicapées visuelles 02

CONSIDÉRANT que l'association des personnes handicapées visuelles 02 nous a envoyé une demande de commandite pour le calendrier 2024-2025;

CONSIDÉRANT que ce calendrier se présente sous un format agrandi pour les personnes ayant une basse vision;

CONSIDÉRANT les coupures budgétaires de cette année;

Le conseil municipal décline sa participation pour ce projet cette année.

104-08-23

Programme de crédit de taxes à l'investissement;

Monsieur Michel Allard, conseiller, par la présente :

- **Donne Avis de motion**, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement concernant un crédit de taxes à l'investissement pour les entreprises commerciales et industrielles ;

Dépose le projet pour le crédit de taxes à l'investissement pour la Ville de Desbiens consultable par les citoyens jusqu'à la prochaine séance.

105-08-23

Projet du Circuit touristique – Tour du Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE Destination Lac-St-Jean en collaboration avec les MRC du Lac-St-Jean veulent faire un circuit d'affiches touristiques pour faire de l'information sur les attraits touristiques autour du Lac-St-Jean;

CONSIDÉRANT QUE le montant du projet s'élève à 155 000\$ qui est, en partie, financé par la MRC et par des subventions d'aide au tourisme;

CONSIDÉRANT QUE la MRC devra acquitter des coûts récurrents de 35 000\$ par année;

CONSIDÉRANT QUE le projet a déjà été accepté par la MRC Lac-St-Jean Est et la MRC du pays des bleuets, ils nous demandent notre appui pour aller de l'avant avec le projet;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de coûts affiliés pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'ils ont besoin de notre accord pour l'installation des affiches et pancartes dans la municipalité;

Il est proposé par monsieur Michel Allard, appuyé par monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité;

D'octroyer le soutien de la Ville de Desbiens à la MRC Lac-St-Jean Est pour le projet de circuit touristique.

106-08-23

Offre de service MSH pour projet de réfection du chemin du trou de la fée;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a obtenu une subvention du programme d'aide à la voirie locale de 1 314 537\$;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été reporté depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE la route présente un état de dégradation avancé;

CONSIDÉRANT QUE des ponceaux ont été identifiés comme à refaire par la MRC en 2023;

Il est proposé par monsieur Michel Allard, appuyé par monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de service de la firme d'ingénieurs MSH dans le projet de la réfection du chemin du trou de la fée.

107-08-23

Rencontre portant sur l'optimisation des offices d'habitation – nomination d'un représentant pour la Ville;

CONSIDÉRANT qu'il y a rencontre sur l'optimisation des offices d'habitation;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'un membre du conseil est demandé lors de cette rencontre;

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant et le directeur général ne sont pas disponible à cette date;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gilbert Doucet se porte volontaire pour participer à cette rencontre;

Il est proposé par Tania Côté, appuyé par Suzie Gervais et appuyé à l'unanimité :

DE déléguer monsieur Gilbert Doucet comme représentant de la ville lors de la rencontre d'optimisation des offices d'habitation.

108-08-23

Corporation de développement de Desbiens – nomination du représentant de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la corporation de développement de Desbiens a été radiée du registre des entreprises;

CONSIDÉRANT QU'il doit y avoir dissolution pour que la Ville puisse récupérer les biens de la corporation;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a plus d'administrateur car les mandats sont de deux ans et qu'aucune assemblée générale n'a été fait depuis 2019;

CONSIDÉRANT QUE selon la charte un siège est disponible pour un élu de la ville de Desbiens;

Il proposé par madame Tania Côté, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

De nommer monsieur Michel Allard comme représentant de la ville lors d'un AG spéciale pour la dissolution de la corporation de développement de Desbiens.

109-08-23

Infraction pour travaux sans permis;

CONSIDÉRANT QUE l'inspectrice en bâtiment a constaté des travaux sans permis sur un bâtiment commercial de la Ville;

CONSIDÉRANT QU'une lettre a été envoyée au propriétaire du bâtiment et qu'une entente verbale a été prise;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire n'a pas respecté l'entente et qu'il a finalisé ses travaux sans permis;

Il est proposé par madame Tania Côté, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

De reporter ce point lors d'une autre séance du conseil.

Varia :

Démission du maire;

En guise d'avis de démission, Monsieur Mathieu Simard, directeur général de la ville de Desbiens, procède à la lecture de la lettre de démission de monsieur Claude Delisle à titre de maire de la ville de Desbiens.

110-08-23

Régie des incendies

CONSIDÉRANT LA démission de monsieur Claude Delisle à titre de maire de la ville de Desbiens;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Delisle siégeait sur le comité de la régie des incendies secteur Sud;

CONSIDÉRANT QU'un membre du conseil municipal doit être nommé pour remplacer monsieur Delisle sur le comité;

Il est proposé par madame Tania Côté, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

DE nommer monsieur Gilbert Doucet à titre de représentant municipal à la régie des incendies secteur Sud.

Rapport des comités:

Régie incendie

Rencontre extraordinaire de la Régie pour des achats d'équipement. Treize habits de combat ont été commandé soit huit pour 2023 et 5 pour 2024. La durée de vie de ces équipements est de 10 ans le pourquoi ils ont été commandé sur deux ans.

D'autres équipements ont été commandé soit :28 Apria, 56 cylindres et 28 masques. Le tout a été accepté. Ils ont 156 jours pour être livré.

Résidence Gérard Blanchet

Une réunion à eu lieu en juillet. Les états financiers seront faits en septembre.

111-08-23

Acceptation des comptes du mois

Les comptes du mois d'un total de 46 793.94\$ sont proposés par monsieur Michel Allard, appuyé par madame Suzie Gervais et accepté à l'unanimité.

Période de questions

- Déclenchement des élections : normalement fin novembre;
- Pourquoi si tard : beaucoup de préparation manque d'employé;
- Travaux sans permis la ville devrait preuve de tolérance : non la ville ne fera pas de tolérance.
- Grief levé par les employés : le grief est tombé caduc car la personne concernée est partie;
- Quand les états financiers : fin septembre;
- Juvénat vendu : nous ne savons pas à qui ni pour quel usage;
- Parc primada le montant de la soumission de Réflexion paysage: reste le béton et les bordures à faire. Sera fini l'an prochain
- Centre communautaire : on attend les résultats des ingénieurs pour décider ce qui adviendra du centre communautaire dans le futur;
- La présidente des Amis de Pierreault est venue faire une intervention sur l'état de la situation de l'organisme;
- Question sur les états financiers 2021 :probablement un déficit d'opération et de projet.

Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Gaétan Boudreault, monsieur le président d'assemblée Marc Fortin déclare la clôture de la séance à 20h35.

Marc Fortin
Pro-Maire

Mathieu Simard
Directeur général